

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-707930

135380

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 8369 Société : RAM			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Pensionné(e) <input type="checkbox"/> Autre : ADAM ABDELLAH			
Nom & Prénom : TOJJAN			
Date de naissance : 03/06/1966			
Adresse :			
Tél. : 066147068 Total des frais engagés : 1000 Dhs			
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : Dr Said Benslama			
Date de consultation : 23/08/2022			
Nom et prénom du malade : ADAM TOJJAN			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint			
Nature de la maladie : Troubles des mœurs			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à : _____			
Signature de l'adhérent(e) : _____			
Le : 1 NOV. 2022			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent(e) : \_\_\_\_\_

Le : 1 NOV. 2022



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/08 2022	G+K + TS -Infiltration	3x27,100	81,300	INP : 0911N85A100 Dr Said Benslimane Spécialiste en Médecine Physique et Orthopédie

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
RABIL MOUSTAKBAL Dr. OUI FATHALLAH Docteur en Pharmacie N Al Moustakbal 34 mm. Sidi Mousa - Casablanca TALEF: 0522 22 33 33	23/08/2015 23/08/2015 23/08/2015	99,00

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

# Docteur Said BENSLAMA

Spécialiste en Médecine Physique et Rééducation

Diplômé de l'université Paris V  
Ancien Médecin Colonel

- Ostéopathie
- Médecine de Sport
- Echographie musculosquelettique
- Mésothérapie
- Podologie
- PRP

# الدكتور سعيد بنسلامة

اختصاصي في الطب الفيزيائي و الترويض  
خريج كلية الطب بباريس  
طبيب عسكري سابق

- تقويم العمود الفقري
- الطب الرياضي
- الفحص بالصدى
- ميزو طيرابيا
- أمراض الرجل
- أمراض العظام و المفاصل
- البلازما الغنية بالصفائح الدموية

le 23-08-2022

patient S Torgman ADAM

99.00

Rémunérée Rs 375 mg

Afsl li le fin x 1 mos

Dr Said Benslama  
Spécialiste en Médecine Physique  
et Rééducation. Ostéopathie  
Rue Naim, Imm 4 Sidi Maârouf  
Casablanca - Tél. 0522321369

Pharmacie RABBI AL MOUSTAKBAL  
Rabbi FATHALLAH  
Docteur en Pharmacie  
Lot. Al Moustakbal C.P. 34 Imm. 130  
Sidi Maârouf Casablanca - Tél. 0522321369

شارع أبو بكر القادري، إقامة النعيم، عمارة 4 الطابق الأول - سيدى معروف - البيضاء - الهاتف : 05.22.32.13.50

Bd. Abou Bakr El Kadiri, Imm N°4, 1er étage Lot Naim - Sidi Maârouf - Casablanca - Tél.: 05.22.32.13.50

Portable : 06.65.44.69.72 - Email : salama02fr@yahoo.fr

**Propriétés :** Le magnésium intervient dans le fonctionnement neuromusculaire.

Il peut causer nervosité, irritabilité, fatigabilité, crampes musculaires ainsi que les difficultés d'endormissement et de rétroaction, notamment en cas de surmenage. La vitamine B6 complète l'activité relaxante et équilibrante du magnésium.

**Conseils d'utilisation :** 1 gélule par jour avec un grand verre d'eau, en complément d'une alimentation équilibrée.

75X21X122  
10116  
2

Autorisation ministère de la santé n° : DA20191812093DMP/20UCAV/1

# Relaxium® B6

375 mg

375 mg  
20 gélules

1 gélule par jour

100 % magnésium  
vitamine B6

COMPLEXE RELAXANT



LOT : 210294  
DLUO : 05/2024  
99,00 DH

VOIE ORALE  
30 GÉLULES

Relaxium®  
B6

Laboratoires Deva Pharmaceutique  
J.OUAIDI Pharmacien Responsable

44-147 Z. Tit Mellil Casablanca